



Monsieur le Proviseur,

Les sections syndicales du lycée Jean-Zay tiennent réagir à votre mail intitulé « Plan de reprise de l'activité sur site » et envoyé vendredi 15 mai.

Tout d'abord, nous notons avec satisfaction que vous accédez à la demande (répétée) des représentants des enseignants de réunir une CHS alors même que vous trouviez, trois jours auparavant, qu'« organiser ces instances trop en amont de la reprise de cours en présentiel leur aurait enlevé tout leur sens ». Il n'est donc jamais trop tard pour bien faire.

Cependant, nous déplorons que votre communication contradictoire ne soit pas de nature à (ré)instaurer un climat serein au lycée.

En effet, alors que vous annoncez une CHS le 25 mai, vous informez vendredi 15 mai au soir un « plan de reprise progressive » pour lundi 18 mai au matin. Il n'y a donc aucun temps pour la concertation collective et vous placez les personnels devant le fait accompli.

Outre que la décomposition d'un « plan de reprise progressive » en deux phases n'apparaît nulle part dans le protocole sanitaire, il ressort surtout que vous envisagez une reprise du travail en présentiel avant la réunion de la CHS. Or cette dernière rendra justement un avis sur les conditions de travail et d'accueil de tous les personnels et usagers de l'établissement. Pourriez-vous nous donner les raisons pour lesquelles seuls certains personnels devraient reprendre le travail en présentiel avant la réunion de la CHS ? Pour quelles raisons certains personnels ne bénéficieraient pas des mêmes garanties que l'ensemble de la communauté scolaire ?

D'autres éléments alimentent également notre inquiétude.

Du point de vue de l'organisation générale en premier lieu, vous semblez réserver le travail en présentiel aux personnels qui ne pourraient pas se rendre au lycée (personnels vulnérables, garde d'enfants...). Nous souhaitons vous alerter que ce choix augmentera le nombre de personnes présentes sur site, et donc les risques, alors même que la région est toujours en zone rouge, amenant à suspendre la réouverture des collèges. Cette conception au surplus est contraire aux recommandations du Premier Ministre, qui déclarait le 7 mai que le télétravail devait « rester la norme ». Si nous ne doutons pas que certaines tâches doivent être effectuées, il aurait été préférable de mener une réflexion sur les moyens d'augmenter le nombre des tâches réalisables en télétravail (comme les procédures de réinscription ou d'orientation) afin de répartir au mieux les dernières tâches non « numérisables ».

Enfin, de nombreux détails restent en suspens dans le document (les remarques suivent l'ordre du document) : quels sont les « locaux sensibles » qui seront désinfectés plusieurs fois par jour ? Quelle sera la fréquence et le protocole de nettoyage des instruments de travail partagés, en particulier les photocopieurs et le matériel de bureau ? Quel est le contenu de la « fiche conseil pour la prise en charge d'un cas suspect de coronavirus » ? Quelles sont les conditions pour tenir des réunions en présentiel ? Ne vaudrait-il pas mieux privilégier au maximum les réunions en distanciel ? Sans vouloir être exhaustif, ces points de détails ne sont pas anecdotiques : il s'agit des tâches quotidiennes et l'impression de flou alimentera les craintes légitimes des personnels pour leur santé.

Comme nous avons essayé de le montrer, de nombreux problèmes restent à régler et cette « reprise » au 18 mai nous apparaît précipitée et déstabilisatrice. Nous vous demandons donc de repousser ladite « phase 1 » à après la CHS. Nous vous demandons également d'assurer la communication de l'avis de la CHS à l'ensemble des personnels. Seule la réunion des instances de l'établissement (CHS et CA) permettra d'avancer sereinement. En effet, une analyse transparente, où les représentants de toute la communauté scolaire sont présents, est sans doute la meilleure solution pour envisager une reprise de l'activité sereine et en respect des conditions sanitaires.

Respectueusement,

Les sections syndicales du lycée Jean-Zay : CGT Educ'action, SNES-FSU et Sud Educ'.